

Réponse de l'Avicca et de la Fnccr à la consultation publique de l'ARCEP

« Amélioration de l'information apportée aux utilisateurs en matière de couverture mobile et projet de décision »

Préambule

L'Avicca et la Fnccr remercient l'Arcep pour la présente consultation, la qualité des cartes relatives à la téléphonie mobile étant une préoccupation permanente pour les collectivités, toujours soucieuses de leur aménagement numérique.

La présence des services et l'augmentation progressive de leurs niveaux - pour ceux qui en bénéficient - renforcent la complémentarité des réseaux filaires et hertziens. Ces derniers peuvent constituer une solution d'attente, voire - lorsqu'on observe l'évolution des comportements des utilisateurs - une alternative à la fibre optique. Ces informations sont donc capitales pour éclairer les problèmes résiduels de défaut de couverture et de qualité de couverture mobile, de choix de consommation des usagers, d'analyse des besoins d'accès au très haut débit fixe et mobile.

Question 1 : Avez-vous des observations concernant le projet de décision présenté ci-après ?

Les informations actuellement disponibles auprès de l'Arcep pâtissent de deux biais traditionnellement dénoncés par l'Avicca et la Fnccr : les cartes de couverture restent basées sur des simulations d'une part, fournies par les opérateurs de service eux-mêmes d'autre part. Cela implique naturellement des écarts entre la couverture théorique et l'expérience vécue localement par l'utilisateur. De plus, chaque opérateur a recours à son propre outil de simulation, dont le simple paramétrage peut influencer sur la fiabilité des éléments fournis. Certes, les campagnes de vérification ainsi que le niveau de fiabilité croissant demandé contribuent à élever la qualité de ces cartes ; cela renforce cependant l'effet de contraste qui peut jouer entre les secteurs denses, où les collectivités bénéficient de la juxtaposition des cellules, et les zones moins denses, où les aléas techniques, climatiques... joueront à plein sur des niveaux de services déjà rarement équivalents à ceux des secteurs urbains.

Si les cartes de couverture relatives aux technologies en voies d'extinction peuvent paraître désormais moins pertinentes, elles pourraient avantageusement évoluer vers des cartes d'utilisation, en indiquant où se trouvent les communications 2G et 3G résiduelles, avec une carte d'intensité de connexion.

De telles informations sont capitales pour identifier les types, niveaux et localisations d'usages. Elles ne nécessitent aucun travail supplémentaire de la part des OCEN qui mesurent en continu ces indicateurs dans le cadre de l'exploitation courante de leurs réseaux.

Cela permettrait bien évidemment de clarifier le débat autour des risques inhérents au décommissionnement de ces réseaux, notamment pour la connexion d'objets connectés : l'observatoire des cartes SIM 2G et 3G mis en place par l'Arcep fournit en effet des informations précieuses, mais elles restent partielles. Les cartes SIM étrangères mises en place par certains équipementiers pour des raisons économiques et/ou d'accès aux services d'itinérance n'étant pas comptabilisées, l'Avicca et la Fnccr préconisent donc la solution pragmatique qui consisterait à obtenir des opérateurs les informations concernant l'utilisation effective des générations technologiques précédentes. L'Arcep ne fournirait ainsi plus de cartes théoriques de couverture, mais d'utilisations constatées, qualifiées et

localisées, autant d'éléments indispensables à la réussite des campagnes de décommissionnement annoncées. L'Avicca et la Fnccr précisent que s'agissant de ce type d'information, il n'est pas indispensable d'avoir le détail par opérateur.

En conséquence, il conviendrait de conditionner l'arrêt de la production des cartes de couverture à celle des nouvelles cartes d'utilisation effective des technologies 2G et 3G.

Question 2 : Avez-vous des observations concernant l'arrêt de la publication de la carte 3G ?

L'arrêt de l'actualisation de ces cartes de couverture 3G ne nous pose pas de difficulté, les couvertures théoriques perdant effectivement leur intérêt. Cependant, il convient de conserver la dernière actualisation comme référence pour avoir la possibilité de comparer les niveaux de couverture des différentes générations technologiques. Plus précisément, il s'agit de pouvoir vérifier si le passage à une nouvelle génération ne s'accompagne pas d'une réduction de cette couverture, notamment lorsque les fréquences utilisées ne permettent pas une diffusion aussi large, du fait de leur mode de propagation.

Selon le même principe qu'évoqué précédemment, il nous semble pertinent de conserver les cartes « 3G », en les faisant évoluer vers une représentation des utilisations constatées, celles.

Question 3 : Avez-vous des observations concernant le remplacement de la carte 4G par une carte du service de données mobiles à « très haut débit » indépendante de la technologie utilisée ?

La globalisation de l'accès au service « data » peut se concevoir pour les utilisateurs équipés de terminaux récents, dans les territoires bénéficiant des dernières générations technologiques. En revanche, elle ferait défaut pour tous ceux qui ne réunissent pas ces deux conditions.

Par ailleurs, la perspective du décommissionnement, à terme, de la technologie 4G, risque de soulever les mêmes questionnements que ceux auxquels nous confrontent les fermetures des réseaux 2G et 3G. En conséquence, il nous paraît indispensable de conserver la granulométrie actuelle, et même d'envisager le basculement de cartes de couvertures théorique 4G vers des cartes d'utilisation de ces services, une fois les objectifs de généralisation initiés par le new Deal Mobile complètement atteints.

Question 4 : Ce protocole de vérification du service de « données mobiles » à très haut débit appelle-t-il des observations ?

En lien direct avec la question précédente, le protocole de vérification du service « données mobiles » doit permettre d'établir la réalité de la couverture (et, dans l'idéal, de l'utilisation) de la 4G, technologie appelée à devenir prochainement le « service minimum » mobile sur l'ensemble du territoire, et ce pour quelques longues années avant que la 5G (puis les générations suivantes) n'atteignent le même niveau de couverture.

Question 5 : Avez-vous d'autres commentaires à porter à la connaissance de l'Arcep en matière de publication d'informations relatives à la disponibilité des services mobiles (services voix/SMS et services de données) ?

La fourniture de « cartes inversées » matérialisant les zones blanches pour chaque génération technologique serait un plus pour les collectivités, sur le modèle de celles construites par certaines équipes-projets locales dans le cadre du New Deal Mobile à partir de données ouvertes.

De même, les informations concernant les dysfonctionnements des réseaux pourraient être accessibles directement via la plateforme « monreseaumobile.fr », davantage connue des différents utilisateurs.

Par ailleurs, les services de « 4G fixe » ont pu être proposés par les opérateurs dans l'attente des déploiements de la fibre optique, voire en lieu et place d'un accès fibre optique existant dans nombre de cas.

Cette évolution récente et qui s'intensifie alors même qu'elle devrait évoluer à la baisse au regard de l'avancée des déploiements FttH rend désormais impérieux de disposer à très brève échéance d'une cartographie à une échelle départementale de la présence de raccordements 4G et 5G fixes, en

distinguant la répartition sur un même département entre zone privée et zone publique. Là encore, une distinction par opérateur n'est en revanche pas indispensable.